

Ordre du jour du 10-02-04

1. Ouverture de la réunion
2. Praesidium
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Projet spectacle avec Marylène
5. Lecture et adoption du dernier procès-verbal
6. AG et assemblée d'info
7. Permis bière
8. Réquisitions
9. William
10. Documents et livres à l'université lettre à l'appui
11. varia :- subvention
 - Point à Martin
 - permission
12. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du 10-02-04

1- ouverture de la réunion

Yannick Viens annonce l'ouverture de la réunion.

2- Praesidium

Maude propose qu'alexandra préside. Simon appuie. Il est proposé par Yannick viens que Yannick Bernier secrète. Appuyer par Jessica.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Modification :

1) on remet le point permanent à la rencontre de la semaine prochaine.

Proposé par Maude et appuyé par Simon.

2) on place le point à Martin dans Varia.

4- Projet spectacle avec Marylène

Marylène présente son spectacle qui est du genre philosophique. Elle souhaite nous offrir un spectacle à but militant. Le spectacle se veut une réflexion sur ce que l'on fait sur terre et comment on passe notre temps sur terre. C'est un spectacle qui sert à nous faire réfléchir sur le pouvoir que l'on a tous ensemble et qui on est. Le montant du spectacle est de 300\$ ou 200\$. Cette subvention serait demandée par Maëlle. Le spectacle pourrait être présenté au carnaval des agités.

Pour l'instant, la décision ne sera pas prise avant que les demandes de subventions ne soient toutes rentrées. (La limite pour les demandes de subventions soit le 29 Février).

5- Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Yannick Bernier va faire une photocopie de tous les anciens procès-verbaux.

6- AG et assemblée d'info

Il serait intéressant de faire quand même l'assemblée générale pour que les gens soient informés de nos actions et nous donner des idées sur ce qui les intéressent. Il est discuté de faire une assemblée d'information cette semaine et une assemblée générale la semaine d'après. Il y a discussions sur ce que nous devrions faire pour demain.

Alexandra propose que l'exécutif prenne décision sur si l'on fait une séance d'information ou pas demain. Simon appuie. Jessica demande de vote. Le résultat est : 3 pour, 3 contre. Équivalent. Puisque le point ne peut être rapporté, il va être annulé.

Il est décidé de mieux se préparer pour l'assemblée de la semaine prochaine. On peut utiliser le temps de demain pour se préparer pour la semaine prochaine. Il est aussi apporté de prendre demain une demi-heure pour faire de la mobilisation.

Alexandra propose de se rencontrer demain midi pour faire la préparation de l'assemblée générale de la semaine prochaine et que si on a le temps, l'on fasse de la mobilisation. Cette proposition est appuyée par Yannick Viens. Adopté à l'unanimité.

7- Permis de bière

Robert Carrière veut nous emprunter notre permis de bière pour faire un party après la finale de la comédie musicale. La soirée commence à 10 heures à 2 heures le matin. La soirée à lieu le 5 mars.

Jessica propose que si l'on a le permis de bière le 5 mars, on puisse le prêter à M. Carrière. Maude appuie. Adopté à l'unanimité.

* Maude est parti à 7 :56.

8- Réquisitions

Point information.

9- William

M. William veut que le jour, les lumières de la Trium soit fermé le jour et que le soir, une seule rangée de lumière soit allumée, car elles font un (Feed).

Martin va se renseigner à ce sujet.

10- Documents et livres à l'université lettre à l'appui

Ce point est reporté, car c'est un point de Maude.

11- Varia

a) Subvention

Alexandra propose que on fasse une publicité pour informer sur les demandes de subventions avant la 29 février. Jessica appuie. Adopté à l'unanimité.

Yannick Viens se propose pour faire les affiches. Yannick Bernier appuie. Adopté à l'unanimité

b) Points à Martin

1- il y a un organisme qui prône l'idéologie néo-libéralisme (institut Fraser). Il serait intéressant qu'il y ait quelqu'un se joigne à Simon pour la réunion. (C'est un point d'information)

2- Martin propose qu'il y ait une personne de l'éducation permanente de soir pour qu'ils puissent siéger au conseil du Cégep.

3- Martin veut savoir si le conseil exécutif du syndicat si ils souhaitent modifier l'article 11 qui est de permettre à un étudiant de siéger sur le comité de sélection. Pour dans 4 ans. Alexandra propose que Martin qu'il y ait un mandat pour que Martin s'informe pour la possibilité qu'un étudiant siège à l'avenir sur un éventuel comité de sélection des postes de direction générale ou de direction des études. Yannick appuie. Adopté à l'unanimité.

4-Recrutement de nouveaux exécutant.

Il faudrait parler des postes qui sont à combler à l'assemblée générale. Il faut aussi que ceux qui ont assisté aient le temps de voir leurs intérêts.

5- Trouver solution pour conserver l'emploi de la secrétaire du placement étudiant.

c) Permissions :

Jessica demande une permission pour rentrer plus tôt le lundi (5h45) au cégep. Celle-ci va faire une lettre et nous demande de la signer.

12- Levée de l'assemblée

Il est proposé par yannick Viens de levée l'assemblée. Il est appuyé par Jessica. Il est fait à 9 :00 du soir. Adopté à l'unanimité.